



# *Ville de Saint-Maurice*

*Val-de-Marne*

## **COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

### **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du jeudi 18 septembre 2014**

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

L'An Deux Mille Quatorze, le 18 septembre, à 20 h 30, le Conseil Municipal de Saint-Maurice s'est réuni en séance publique dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Christian CAMBON, Sénateur-Maire.

**Etaient présents (25) :**

Christian CAMBON, Alain GUETROT, Igor SEMO, Françoise NOLOT, Thibault VITRY, Pascale CHENNE, Benoit WOSSMER, Philippe BOURDAJAUD, Claudine DAHAN, Marie-Béatrice BERTRAND, Hélène COUPÉ, Guy CHIAMBARETTO, Dominique DUROSELLE, Anani AMOUZOUVI-ATAYI, Jean-Luc BERRIOT, Pascale FRESNE, Marie-Hélène AZOULAY, Hafida ZAIDI, Zehour STITTOU, Cédric DAMIEN, Sophie DENIS-DANISSET, Alexis ASTRE, Vincent DELHOMME, Patricia RICHARD, Claude NICOLAS.

**Etaient excusés (8) :**

Krystina BEHETRE donne pouvoir à Pascale CHENNE, Christiane VERDIER-PETIT donne pouvoir à Pascale CHENNE, Magdalena AMOURETTI donne pouvoir à Guy CHIAMBARETTO, Michel BUDAKCI donne pouvoir à Philippe BOURDAJAUD, Jean-Christophe BLANC donne pouvoir à Jean-Luc BERRIOT, Fabrice MORENON donne pouvoir à Igor SEMO, Marie-Karine TIBI donne pouvoir à Benoit WOSSMER, Malik YETTOU donne pouvoir à Patricia RICHARD.

Monsieur Benoit WOSSMER est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame Patricia RICHARD est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance adjointe.

*Hôtel de Ville – 55 rue du Maréchal Leclerc – 94415 Saint-Maurice Cedex*

*Tél : 01 45 18 82 10 – Fax : 01 45 18 80 97*

*www.ville-saint-maurice.com*

## **ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 30 JUIN 2014.**

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 30 juin 2014 sera soumis à l'adoption de l'assemblée délibérante lors du prochain Conseil Municipal.

## **DECISIONS**

Le Conseil Municipal a pris acte des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu des délégations de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- 20 JUIN 2014** PORTANT APPROBATION D'UNE CONVENTION ENTRE L'ASSOCIATION VGA SAINT MAUR SECTION NAUTISME ET LA VILLE DE SAINT MAURICE CONCERNANT L'ORGANISATION D'UN STAGE DE VOILE POUR UN ACCUEIL DE LOISIRS ELEMENTAIRE.
- 7 JUILLET 2014** SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE CONTROLE TECHNIQUE DANS LE CADRE DU REAMENAGEMENT DES LOCAUX DE LA POLICE MUNICIPALE - 47 RUE DU MARECHAL LECLERC A SAINT-MAURICE.
- 7 JUILLET 2014** SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE VERIFICATIONS TECHNIQUES DANS LE CADRE DU REAMENAGEMENT DES LOCAUX DE LA POLICE MUNICIPALE - 47 RUE DU MARECHAL LECLERC A SAINT-MAURICE.
- 7 JUILLET 2014** SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE VERIFICATIONS TECHNIQUES DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DANS LE CADRE DU REAMENAGEMENT DES LOCAUX DE LA POLICE MUNICIPALE - 47 RUE DU MARECHAL LECLERC A SAINT-MAURICE.

## **REMERCIEMENTS DES ASSOCIATIONS POUR LES SUBVENTIONS**

- Conférence Saint-Pierre de Charenton 1.000 €

## **ADMINISTRATION GENERALE**

### **1. ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL.**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

## **RESSOURCES HUMAINES**

### **2. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

## **SCOLAIRE**

### **3. REPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES ENTRE COMMUNES D'ACCUEIL ET COMMUNES DE RESIDENCE. FIXATION DU MONTANT DES PARTICIPATIONS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014-2015.**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

## **JEUNESSE**

- 4. ADOPTION DES CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT CONCERNANT LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT.**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

- 5. APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE A LA MISE EN PLACE D'UN PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEDT).**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

- 6. DEMANDE DE SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES D'INVESTISSEMENT AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL-DE-MARNE ET DE LA C.N.A.F. DANS LE CADRE DE LA CREATION DE LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE.**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

## **SERVICES TECHNIQUES**

- 7. APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DU SEDIF - COMPOSITION DU BUREAU ET FIXATION DU NOMBRE DE VICE -PRESIDENTS.**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

- 8. ARRETE INTERPREFECTORAL N° 19-2014-LE PORTANT AUTORISATION, AU TITRE DE L'ARTICLE L.214-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT, DES OPERATIONS DE DRAGAGE PREVUES SUR LE LOT A DU PLAN DECENNAL DE DRAGAGE DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE (VNF) POUR LE BASSIN DE LA SEINE.**

CE POINT N'EST PAS SOUMIS A DELIBERATION

## **MARCHES PUBLICS**

- 9. LISTE DES MARCHES PUBLICS CONCLUS PAR LA VILLE DEPUIS LE 24 JUIN 2014.**

DONT ACTE

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.**

**Le secrétaire de séance  
Benoît WOSSMER**

**Le secrétaire de séance adjoint  
Patricia RICHARD**

**Le Maire  
Christian CAMBON**